



Jerem info 81

5 rue Sabaterie

81100 CASTRES

CONTRAT ASSISTANCE A DISTANCE A L'ANNEE

Le présent contrat, d'une durée de un an, du ... /... /.... au ... /... /...., est établi entre :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

@mail :

Et

Jerem info 81, 5 Rue Sabaterie 8100 Castres,

1- Objet :

Jerem info 81 s'engage à effectuer la maintenance informatique du client, incluant :

Tout dépannage (sauf matériel et déplacements).

1. Installation de logiciel.
2. Eradication de virus.
3. Monitoring (Test température).
4. Bug Windows (Windows XP - Vista - Seven).

Jerem info 81 s'engage d'autre part, à répondre à l'attente de son client dans un délai maximum de 72 Heures.

2- Montants :

Le montant annuel se base sur le choix d'une formule à savoir :

Formule 1 : Contrat de 24 Heures annuels soit 80 €uros Net.

Formule 2 : Contrat de 48 Heures annuels soit 155 €uros Net.

Formule 3 : Contrat de 72 Heures annuels soit 230 €uros Net.

Formule 4 : Contrat de 96 Heures annuels soit 300 €uros Net.

Le règlement s'effectue à la signature du présent contrat et se renouvelle à l'année.

Toutes les Interventions effectuées par Jerem info 81 seront enregistrées et un récapitulatif sera envoyé au client tout les mois en fonction du contrat choisi, dans le cas où les heures annuelles seraient supérieures à celui ci, une régularisation de la différence est effectuée, sur une base de 10 € net l'heure supplémentaire.

3- Résiliation :

Le présent contrat est établi pour une durée de un an et est renouvelable à la fin de celui-ci, à moins que l'une ou l'autre des deux parties désire se démettre de ses obligations, dans ce cas il devra le stipuler par lettre recommandée avec accusé de réception 1 mois avant l'expiration du « contrat ».

La résiliation peut s'effectuer dans les cas suivants :

- pour le client : Non-respect du contrat de la part de Jerem info 81 sur les délais d'assistance (Dans ce cas Jerem info 81 doit rembourser son client au prorata des sommes qui ont été versées déduction faite des heures effectuées).
- pour Jerem info 81 : non-respect de la part de son client sur les délais de règlements (Dans ce cas le client est redevable de la totalité des sommes dues jusqu'à expiration du contrat).

Fait à : Le :/...../.....

Formule n° Pour un montant de € net

Signatures précédée de la mention « lu et approuvé ».

Jerem info 81

Le client